



L'INFO DES BERTHELAIS

SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER



ÉTÉ-AUTOMNE 2023



Chez-nous on est ... vraiment bien !

MOT DE BIENVENUE

Une nouvelle saison, une nouvelle édition !

Ah! L'été ! La saison préférée de bien des gens. Mis à part la météo qui n'est pas toujours clémente, l'été demeure quand même la saison des petits soupers entre amis sur la terrasse, la traditionnelle épluchette de blé d'Inde, la baignade, les vacances. Elle est la saison idéale pour faire provision de vitamine D et de beaux souvenirs à conserver pour nous aider à passer à travers les hivers rigoureux ! Bon été à tous !

ALERTES ET NOTIFICATIONS

Vous venez de vous installer dans notre belle région et désirez être mis au courant des alertes et notifications émises par votre municipalité: Inscrivez-vous sur notre site internet <https://municipalites-du-quebec.com/sainte-genevieve-de-berthier/> ou téléphonez à la mairie au (450) 836-4333 poste 4300.

Chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir. Il choisit également la façon dont il souhaite les recevoir, par téléphone, mobile, SMS ou courriel, selon ses préférences.

Notre municipalité utilise ce logiciel pour vous informer sur les points suivants :

- ⇒ Sécurité publique (Ex. inondations, alertes météo, pannes d'électricité, avis d'ébullition);
- ⇒ Travaux publics (Ex. déneigement, fermeture de route, bris d'aqueduc);
- ⇒ Loisirs, culture et vie communautaire (Ex. périodes d'inscription, événements spéciaux);
- ⇒ Informations générales (Ex. vidange des fosses septiques, cueillette des ordures, paiement des taxes).

Inscrivez-vous dès maintenant pour être bien informé !

A graphic with the words "ALERTE" and "INFO!" in large, bold, red, sans-serif capital letters. The text is slightly tilted and has a white background with a subtle drop shadow.

INFO TAXES

Vous pouvez effectuer le paiement de vos taxes municipales de diverses façons:

⇒ **Services bancaires par téléphone et internet**

Pour le paiement de votre compte via internet, il faut s'assurer de bien choisir **Sainte-Geneviève-de-Berthier**. Il faut également inscrire le numéro de référence. Ce numéro à 18 chiffres se trouve en haut à droite de votre compte de taxes, intitulé « Matricule ». Le même numéro se retrouve sur chacun des coupons à découper.

⇒ **Envoi de chèques postdatés**

Dès la réception de votre compte, faites parvenir à nos bureaux, situés au 400, Rang de la Rivière Bayonne Sud, quatre (4) chèques à l'ordre de la **Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier**, encaissables aux dates d'échéance fixées.

⇒ **Comptoir de perception à la mairie**

Pendant les heures d'ouverture de la mairie, présentez-vous à la réception et payez votre compte en argent comptant, par chèque ou avec votre carte de débit. La mairie est ouverte du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 12h45 à 16h et le vendredi de 8h30 à 12h.

⇒ **Boîte de dépôt 24 heures**

Vous pouvez déposer, dans une enveloppe, un chèque ainsi que le **coupon détachable**, qui correspond au versement effectué, dans la boîte de dépôt située à la porte principale de la mairie

IMPORTANT

Il est à noter que la Municipalité ne retourne pas de compte de taxes aux nouveaux propriétaires lors de l'acquisition d'une propriété. Il est de votre responsabilité de faire la demande au vendeur pour obtenir la copie du compte pour acquitter les versements restants s'il y a lieu. Vous pouvez également en faire la demande par courriel à l'adresse courriel info@stegeneviedeberthier.ca

**DATE DU DERNIER VERSEMENT:
6 NOVEMBRE 2023**



RÈGLEMENTS / DEMANDES DE PERMIS

Vous avez des questions concernant:

- * L'installation d'une piscine;
- * L'abattage d'un arbre;
- * L'installation d'une clôture;
- * La rénovation de votre propriété;
- * Vous désirez des informations sur les règlements de zonage, etc.



La première étape est d'abord d'aller consulter M. Francis Gaudet, inspecteur en urbanisme et en environnement afin d'obtenir le permis nécessaire à vos travaux. On peut le joindre à la MRC de D'Autray au 450 836-7007 poste 2514 ou par courriel : fgaudet@mrcautray.qc.ca.



MRC de D'Autray
550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec)
J0K 1A0
Courriel : info@mrcautray.qc.ca
Téléphone : 450 836-7007

SUBVENTION FOSSE SEPTIQUE

La Municipalité accorde une subvention sous forme d'avance de fonds remboursable au propriétaire qui procède à la construction ou à la réfection d'une installation septique pour sa propriété et qui rencontre les conditions suivantes :

- Au moment de la demande, l'installation septique est non conforme au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) ;
- L'installation septique projetée est conforme au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r. 22) et a fait l'objet de l'émission d'un permis ;
- Le propriétaire a formulé à la Municipalité une demande d'admissibilité au programme suivant le formulaire prévu par la Municipalité ;
- Sa demande a été acceptée par résolution du conseil municipal ;
- Le propriétaire n'est pas un établissement commercial ou industriel.

La date limite pour l'envoi de votre demande à la municipalité est le 19 mai 2024.

Pour de plus amples informations, communiquez avec Madame Hélène Plourde, directrice générale

Tél.: 450 836-4333, poste 4306

DU COQ À L'ANE

- ⇒ Comme vous avez pu le remarquer, plusieurs chantiers pour l'amélioration de nos réseaux d'aqueduc sont présentement en cours dans la municipalité. Ces chantiers nécessitent un avis d'ébullition afin de s'assurer que l'eau est sans danger pour la consommation. Votre sécurité nous tient à cœur ! Nous vous remercions de votre patience et votre collaboration;
- ⇒ Le feu d'artifice qui devait avoir lieu le 24 juin dernier est reporté et aura lieu lors de la Fête des Neiges, au mois de février;
- ⇒ Veuillez prendre note que la municipalité ne fournit pas de bacs à ordures ménagères (noirs). Ils sont aux frais du citoyen. La municipalité ne fournit que les bacs de collectes sélectives (bleus) et de résidus alimentaires (bruns) **uniquement pour les nouvelles constructions**;
- ⇒ Lorsque vous mettez des branches au chemin, voici quelques précautions à prendre pour être certain que les éboueurs les ramassent. Elle doivent être d'une longueur maximale de 4 à 5 pieds et doivent avoir un diamètre maximal de 2 pouces. De plus, elles doivent être attachées en ballot;
- ⇒ Savez-vous qu'il est possible de regarder via internet les séances du conseil municipal ? Rendez-vous sur notre site internet au <https://municipalites-du-quebec.com/sainte-genevieve-de-berthier/>, cliquez sur l'onglet « Municipalité » et ensuite « Vidéos des séances ».
- ⇒ Vous avez une question qui vous chicote ou bien vous aimeriez qu'on aborde un sujet en particulier ? Envoyez-nous un courriel à l'adresse info@stegenevievedeberthier.ca et nous en parlerons dans le prochain bulletin à paraître cet hiver. On attend vos suggestions !



INAUGURATION DU GAZEBO



En septembre, la municipalité procèdera à l'inauguration de son nouveau gazebo à la halte de repos du pont Grandchamp. En partenariat avec Desjardins, ce gazebo complète l'aménagement de l'aire de repos permettant ainsi à nos citoyens et aux nombreux visiteurs de s'y détendre.

Joyau de notre patrimoine régional et de notre architecture rurale, le pont Grandchamp crée un point d'ancrage à la mémoire populaire, un regard sur le passé, un fragment d'une autre époque: il est le dernier pont couvert survivant de toute la région de Lanaudière.

NOUVEAU CONTRÔLEUR CANIN

À compter du 1er septembre 2023, Carrefour Canin sera dorénavant le nouveau contrôleur canin mandaté par la municipalité pour recenser annuellement les chiens et chenils sur notre territoire.

Nous vous rappelons qu'à Sainte-Geneviève-de-Berthier, il est obligatoire que chaque chien ait sa médaille d'identification et que chaque chenil ait son permis.

Les médailles, au prix de 35\$, seront disponibles au bureau municipal, situé au 400, Rang Rivière Bayonne Sud.



ZONE DE RENCONTRE NEUTRE



La municipalité s'est doté d'un espace réservé pour sécuriser les échanges. En effet, une zone de rencontre neutre avec surveillance par caméra a été aménagée dans le stationnement des bureaux de la municipalité, situés au 400, Rang de la Rivière Bayonne Sud.

N'hésitez pas à l'utiliser en toute sécurité !

À LA BIBLIOTHÈQUE

ACTIVITÉS À VENIR **AUTOMNE 2023**

Samedi 16 septembre à 13 h
Bricolage d'un cadre avec peinture
Sur papier aluminium (4-10 ans)

Jeudi 28 septembre de 18 h à 20 h
Soirée jeux de société pour 6-10 ans

Samedi 21 octobre à 13 h
Bricolage d'Halloween

Samedi 18 novembre à 13 h
Bricolage d'une œuvre 3D mettre du
soleil dans ce mois tristounet

Samedi 9 décembre à 13 h
Bricolage sous le thème de Noël

Cet automne, votre bibliothèque vous offre une gammes d'activités amusantes pour vos enfants ! Inscrivez-les !

BIBLIOTHÈQUE LÉO-PAUL DESROSIERS



HEURES D'OUVERTURE
Mardi de 13h30 à 18h00
Mercredi de 9h30 à 12h00
Jeudi de 13h30 à 18h00
Samedi de 9h30 à 12h00

Vous avez du temps libre ? La bibliothèque Léo-Paul Desrosiers est présentement à la recherche de bénévoles dynamiques pour compléter son équipe.

Pour s'inscrire, communiquez avec la coordonnatrice, Madame Natacha Trudel au (450) 836-4333 poste 4304 ou par courriel à biblio066@reseaubibliocqIm.qc.ca.



APPEL À TOUS !



La municipalité fait appel à votre collaboration pour garder vos parterres bien entretenus. Nous avons la chance et nous sommes fiers de vivre dans une belle municipalité, efforçons-nous de la garder attrayante pour nos concitoyens et pour les touristes qui la découvrent.

Dans un autre ordre d'idée, nous demandons à nos citoyens de respecter les limites de vitesse en vigueur sur tout le territoire de la municipalité, en insistant plus particulièrement sur le Rang Rivière Bayonne Nord. Comme vous le savez, la chaussée y est très étroite, longue la rivière et donc, ne possède pas de trottoir pour la circulation piétonnière. Avec le flot de circulation et la vitesse beaucoup trop élevée, ce secteur est devenu dangereux pour la sécurité de ses résidents. Soyons conscients du danger et pensons à nos enfants. À Sainte-Genève-de-Berthier, levons le pied pour la sécurité de tous.



POUR NOUS JOINDRE

MAIRIE DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER

400, Rang de la Rivière-Bayonne Sud

Tél.: 450 836-4333

www.stegeneviedeberthier.ca

Courriel: info@stegeneviedeberthier.ca

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi

8 h à 12 h - 12 h 45 à 16 h

Vendredi

8 h 30 à 12 h

